

Plus d'attention et plus d'investissements pour le thème « travail + santé » !

En Suisse, les gens se définissent fortement par leur activité professionnelle. C'est d'elle que dépend en grande partie la possibilité de mener une bonne vie. Des études de renom montrent depuis longtemps une évolution alarmante des maladies liées au travail, en particulier des maladies psychiques. Le constat est le même dans de nombreuses entreprises de transports publics. En plus de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée déjà existante, l'augmentation des jours d'absence pèse sur les entreprises et leur personnel : c'est une bombe à retardement si on ne s'attaque pas résolument à cette problématique. Les transports publics ont besoin de leur personnel !

Lors du congrès de branche, transfair a discuté du thème « travail + santé » avec les responsables RH des CFF, de CarPostal et de Thurbo. Une bonne santé est certes individuelle et englobe les aspects physiques, psychiques ainsi que l'environnement social. C'est justement dans le travail, qui nous est si cher, que l'équilibre entre les exigences professionnelles en constante augmentation et les ressources personnelles disponibles est manifestement rompu chez les employé-e-s, ce qui provoque du stress et génère des cas de maladie. Malheureusement, transfair constate que le contexte pour un travail de qualité (et donc pour des employé-e-s potentiellement en bonne santé) continue de se dégrader : des lois sont en passe d'être libéralisées, des marges de manœuvre importantes se perdent pour augmenter la productivité et l'efficacité. Au vu de ce qui précède, transfair exige davantage de mesures pour préserver la santé ainsi que pour permettre aux personnes atteintes dans leur santé de travailler dans les entreprises de transports publics :

- Les directions des entreprises élaborent une attitude de soutien à « travail + santé ». transfair recommande de reprendre cette démarche de manière transversale dans la branche des transports publics, de la préparer et de lui assigner des objectifs.
- Les entreprises renforcent l'identification des problèmes et la prévention. Plus on intervient tôt en cas d'absence pour raison de santé, mieux se passera le retour au travail. À cet effet, une gestion interne de la santé en rapport avec le travail dans les TP est utile.
- Les entreprises sont instamment invitées à maintenir et à promouvoir des conditions propices à un travail de qualité (marge de manœuvre dans le travail, pauses et repos suffisants, salaire et indemnités, travail sûr, etc.)
- Les entreprises mettent à disposition des postes de travail adaptés (emplois d'intégration).
- Les cadres de tous les niveaux doivent être formés au maintien de la santé. Ils sont essentiels pour que le personnel reste en bonne santé ou retourne au travail.

Les revendications de transfair envers les milieux politiques :

- Reconnaître enfin les faits en matière de médecine du travail et ne pas libéraliser davantage les lois sur le travail.
- Créer enfin des incitations sociopolitiques pour toutes les entreprises afin de mieux soutenir la préservation de la santé du personnel et de maintenir au travail les personnes atteintes dans leur santé.
- Des moyens financiers suffisants de la part de la Confédération et des cantons pour les entreprises, afin qu'elles puissent assumer cette tâche essentielle.